

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU CONSEIL DE
TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE**

Approbation des modifications sur la délibération du 15 décembre 2020 N° HPV 018-187/20/CT relative au report du versement des soldes des subventions 2019 du Contrat de ville en raison de la crise sanitaire du COVID 19

Un appel à projets commun aux quatre communes concernées a été lancé a été lancé du 10 septembre 2018 au 12 octobre 2018 par le Conseil de Territoire de Marseille Provence afin de faire émerger et de soutenir des actions au service des habitants des quartiers prioritaires.

En raison de l'épidémie de COVID 19, de nombreuses associations ont dû cesser temporairement leurs activités ou reporter des projets et des interventions. Conscients que les associations font face à des conséquences économiques, financières et sociales inhérentes à la crise sanitaire, les partenaires du Contrat de Ville que sont la Métropole, l'Etat et le Conseil Départemental des Bouches du Rhône ont souhaité se rapprocher de l'ensemble des porteurs de projet afin de prendre en compte leur situation spécifique et d'étudier les mesures liées au versements des subventions au cas par cas, en application de la circulaire du Premier Ministre du 6 mai 2020 relative aux mesures d'adaptation des règles de procédures et d'exécution des subventions publiques.

Au regard des réponses transmises, plusieurs associations ont été dans l'incapacité de finaliser leurs actions en raison des incidences de la crise sanitaire et demandent une prolongation de leur action jusqu'à la fin du premier semestre 2021.

Suite à une erreur matérielle, il est proposé d'accepter l'annulation et le remplacement de la délibération du 15 décembre 2020 N° HPV 018-187/20/CT.

AVENANT N° XX A LA CONVENTION N° CONTRAT DE VILLE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Entre d'une part,

Le Conseil de Territoire Marseille Provence, agissant par délégation du Conseil de la Métropole Aix Marseille-Provence suivant délibération numéros FBPA 053-9155/20/CM du 17 décembre 2020 et FBPA 029 – 8299/20/CM du 31 juillet 2020, représenté par son Président Monsieur Roland GIBERTI, habilité aux présentes par délibération n°.....

Ci-après désigné « la Métropole »,

Et d'autre part,

XXX - N° SIRET : XXXXXXXXXXXXX - représentée par Monsieur, Madame, XXX Président(e), Ci-après désignée « le bénéficiaire »,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La Métropole par délibération en date du XX XX XX a accordé un soutien à l'association qui n'a pu mener à bien son action compte tenu de la situation sanitaire. L'association a pu attester des raisons qui l'ont empêché de débiter son projet et demande à reporter son action.

Article 1 : Objet de l'avenant

En raison de l'épidémie de COVID 19, de la crise sanitaire qu'elle a causée, et conformément à la circulaire ministérielle n°6166 du 6 mai 2020, l'objet du présent avenant est de prolonger la convention initiale signée en date du XX XX XX du fait du report de l'action qui n'a pu se dérouler comme prévu à la date du XX XX XX.

Article 2 : Modification de l'article relatif à la durée

L'article n° 10 de la convention initiale relatif à la durée est désormais rédigé comme suit :

« La présente convention est prorogée sur 2021 et expire au plus tard au versement du solde de la subvention ».

Article 3 : Modification des délais de production du dossier de suivi et de bilan

L'article n°6 de la convention initiale relatif à la production du dossier de suivi et de bilan est désormais rédigé comme suit :

« Le bénéficiaire s'engage à fournir avant le 30/09/2021 un dossier de suivi et de bilan après réalisation de l'action et un compte-rendu financier pour chaque action spécifique subventionnée et énoncée dans l'article 2 de la convention initiale ».

Articles 4 : Autres dispositions de la convention initiale

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

Pour XXX

Madame, Monsieur **XXX**,
Président(e) ou le représentant légal

* * Dans ce cas, prière de préciser le
nom et la fonction du signataire et de
joindre la délégation de pouvoir.

Pour le Conseil de Territoire Marseille

Provence,
Le Président
Roland GIBERTI

Annexe 1

Axe 1 : Une vie locale qui s'appuie sur un cadre de vie rénové, des espaces publics réappropriés et l'accès à une offre de services (sociale, culturelle, sportive, de promotion de la

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	414	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association 3.2.1.	F2019L192	Démarche participative autour du journal Baguette Magique	0 €
A	F1	452	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Nini Cabaret	F2019L134	Ateliers d'écriture et de chant (École Condorcet et bibliothèque de St André)	0 €
Total Axe 1								0 €

Axe 2 : Des quartiers et des habitants qui participent, chacun à leur niveau, au développement économique et de l'emploi

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	413	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association 3.2.1.	F2019L093	Chantier du fait Main à la Castellane	0 €
Total Axe 2								0 €

Axe 6 : Une responsabilité partagée envers l'enfance et la jeunesse

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	39	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Cinémas du Sud Tilt	F2019K040	Cour(t)s-y vite ! Clubs de programmation cinématographique et événement de restitution	0 €

B	F2	526	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2019K014	Pour une alternative à l'exclusion mpt belle de mai	0 €
A	F1	105	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Départementale des Francas des Bouches du Rhône	F2019C309	manger en conscience grand sud huveaune	0 €
B	F2	563	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Edusport	F2019C308	aller vers la réalité: Ateliers boxe	0 €
B	F2	545	Nord Est	Nord Est 13e	Formation et Métier	F2019T141	Ateliers pratiques du Net (Agir ensemble) - Nord Est 13e	0 €
A	F1	367	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2019O151	Prévenir les situations de violence	0 €
A	F1	420	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Association S I M O N E (Soutien Individuel Multi Options Non à l'Echec)	F2019L002	Soutien scolaire	0 €
Total Axe 6								0 €

Axe 7 :

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
A	F1	293	Nord Est	Nord Est 14e	Comité d'Animation et d'Intérêt du Relais Nature de Saint Joseph	F2019R376	Bien manger pour bien grandir	0 €

A	F1	325	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2019O059	Femmes Santé Sexualité si on en parlait (FSSP) - Nord Littoral	0 €
A	F1	326	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches du Rhône Centre de Pédagogie Familiale	F2019O175	Femmes Ressources	0 €
							Total Axe 6	0 €

Annexe 2

Axe 1 : Une vie locale qui s'appuie sur un cadre de vie rénové, des espaces publics réappropriés et l'accès à une offre de services (sociale, culturelle, sportive, de promotion de la

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
B	F2	524	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Massabielle (La Source)	F2019K085	Actions de prévention au décrochage scolaire	3 250 €
A	F1	91	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Théâtre de la Mer	F2019D035	Places à prendre dans le GCV	3 900 €
A	F1	432	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Emmaus Connect-Fondateur Abbé Pierre	F2019L287	Facilitation à l'accès aux services dématérialisés des publics fragiles du 15ème arrondissement de Marseille grâce au numérique	5 850 €
Total Axe 1								13 000 €

Axe 5 : Le développement de l'offre de transports répondant aux enjeux de développement durable, au bénéfice d'une meilleure mobilité des habitants et d'une meilleure

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
B	F1	553	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Ass. pour la Concertation et les Actions de Développement	F2019O261	Auto-école d'insertion	14 300 €
Total Axe 5								14 300 €

Axe 6 : Une responsabilité partagée envers l'enfance et la jeunesse

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant solde de subvention Métropole Aix Marseille Provence
------------------------	--------------------	--------------------	------------------	----------------------	---------------------	------------	----------------------	--

A	F1	317	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	118 Bis Astronef	F2019N010	Action culturelle de proximité	9 100 €
							Total Axe 6	9 100 €
							Total Annexe Financière	36 400 €

Annexe 3

Nom du bénéficiaire	N° de bénéficiaire
Emmaus Connect-Fondateur Abbé Pierre	7005
118 Bis Astronef	5452
Ass. pour la Concertation et les Actions de Développement Local	239
Massabielle (la source)	6360
Théâtre de la Mer	278
Association 3 2 1	6537
Nini Cabaret	6563
Cinéma du Sud Tilt	1093
Léo Lagrange	2
Les Francas	651
Edusport	7020
Ecole des parents et Educateurs	5630
Association SIMONE	6484
CAIRN	244